

## Déclaration liminaire au CSE du réseau France 3 du 31 août 2021

### Bienvenue, Monsieur le nouveau Président du CSE du Réseau régional

Pour notre propos de ce jour, nous aurions pu reprendre quasiment mot pour mot le liminaire du 9 septembre 2020, il n'y a même pas un an, où nous énumérions les 4 directeurs et directrice qu'avait connu le réseau régional en 6 ans.

Il faudra désormais accrocher le portrait de François Desnoyers dans la grande galerie des anciens dirigeants du Réseau. Monsieur Martinetti vous portez le numéro 6. Vous êtes dorénavant le 6e occupant du fauteuil en 7 ans.

On vous souhaite plus de longévité que vos prédécesseurs. On souhaite surtout plus de stabilité au réseau régional. Une incarnation sur la durée. Plus de considération aussi, de la part de la présidence de cette entreprise.

Cela commence par une égalité de dignité entre les régions de France 3 et le siège. Il n'y a pas d'un côté la grande télé, de l'autre une sous-télé, disposant de moyens en rien comparables.

Il ne peut continuer à exister un déséquilibre flagrant entre des directions nationales pour lesquelles on ne saurait imaginer la moindre vacance managériale et des régions où on se satisfait de l'absence d'une direction régionale ou d'une direction des ressources humaines pendant de très longs mois, alors même qu'elles doivent conduire des transformations considérables.

Cela vous paraît peut-être relever du symbole, mais ce sont au contraire des éléments politiques forts. En privilégiant par exemple l'intérêt de la rédaction nationale, la direction de l'entreprise n'a pas craint un instant de montrer aux salariés de France 3 Bretagne que leur importance était tout à fait accessoire. Effet psychologique désastreux.

L'égalité de dignité, cela passe aussi par le parallélisme des moyens consacrés au dialogue social au sein des deux principaux CSE de l'entreprise. Alors que d'un côté le CSE du siège bénéficie d'interlocuteurs spécifiques au sein d'un service des relations sociales dédié, le CSE du Réseau, lui, pâtit d'un fonctionnement défaillant, reposant sur un DRH du Réseau qui a une multitude d'autres responsabilités à assumer, sans investissement flagrant des présidents de l'instance et sans le support d'un service dédié. Le constat sur la mandature qui s'achève est déplorable : information souvent succincte, lacunaire et approximative, manque d'anticipation dans l'information des élus, dans la transmission des documents (quand il y en a), bref une forme d'amateurisme voire de désinvolture qui confine régulièrement à l'entrave au fonctionnement de l'instance.

Nous l'avions déjà dit lors de l'arrivée de Madame Mayerfeld à la tête du CSE, il y a à peine deux ans, il est temps que cela change.

De même qu'il est temps que change l'état d'esprit de la direction sur l'application des accords : celui que nous venons de signer sur le télétravail et sur la mise en œuvre duquel nous avons déjà des remontées préoccupantes, alors qu'il va avoir un impact considérable sur la cohésion des collectifs et les conditions de travail ; celui sur les UCC qui ne cesse de générer conflits d'interprétation et manque de loyauté dans son application depuis l'origine ; enfin l'accord de mai 2019 sur la transformation de l'entreprise, qui doit structurer pleinement la conduite du projet de régionalisation, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici.

On a pu lire dans certaines proses que la direction se proposait de « réenchanter le travail ». Une formulation marketing carrément « perchée », à des années lumières de la réalité. Ce que vivent les salariés au contraire, c'est la dégradation continue de leurs conditions de travail et de leur santé, sans que l'entreprise montre une quelconque capacité à enrayer cette tendance, puisqu'on observe même une accélération et une aggravation de la situation. Le constat, c'est une perte du sens au travail et de la confiance des salariés dans l'avenir. Aujourd'hui le projet de régionalisation n'apparaît pas comme une perspective rassurante, mais au contraire comme le risque d'une plus forte dégradation des conditions de travail et du sens au travail.

Vous le voyez, monsieur le Président, nos attentes restent fortes. Mais au fil des mois et des années, notre patience et notre confiance, elles, se sont érodées. Vous disposerez de peu de temps pour agir et surtout pour convaincre.

Le 31 août 2021